



**MARS  
2017**

## **BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES**

Chères Sermangeaises, chers Sermangeais,

De plus en plus, les différents services de proximité et d'Etat Civil se perdent et se meurent dans nos communes rurales. A partir du 22 mars, la Carte Nationale d'Identité (CNI) évolue. La demande de CNI sera désormais effectuée selon les mêmes modalités que les demandes de passeports, par une instruction sécurisée, dématérialisée et avec des délais réduits.

C'est pourquoi, à partir de cette date, une demande de carte d'identité se déroulera en trois temps : Pré-demande dans les communes de résidence ou en ligne sur le site <https://predemande-cni.ants.gouv.fr>, dépôt du dossier complet en mairie équipée du dispositif de recueil électronique, le plus proche est Orchamps, et enfin, retrait de la nouvelle carte dans la Mairie où la demande a été faite.

Ces nouvelles modalités permettront de **sécuriser la carte nationale d'identité, un titre désormais valable 15 ans et qui reste gratuit**, sauf en cas de perte ou de vol.

Le secrétariat de Mairie reste à votre disposition pour vous aider dans cette nouvelle démarche.

Les travaux d'enfouissement Rue de l'église se poursuivent et devraient se terminer par les branchements définitifs et la pose des nouveaux candélabres au printemps. Simultanément, le Syndicat des Eaux du Moulin Rouge effectue la modernisation des conduites d'eau.

Route de Malange, la fibre sera mise entre l'armoire générale de communication et le pylône d'Orange afin d'avoir très rapidement la 4G.

Nous finalisons le projet de sécurisation du village pour un déploiement au plus vite.

Le dossier majeur de cette année est la réfection de la fontaine.

L'appel d'offres pour le choix du futur Maître d'Oeuvre a été lancé par le SIDEC. Il nous a fallu étudier l'ensemble des devis proposés pour que le mode de calcul soit le même pour tous. Il fallait impérativement que l'architecte retenu soit inscrit à l'ordre des architectes spécialisés en patrimoine historique, inscrit sur l'annuaire officiel, et présenter au moins 10 ans d'expérience dans ce domaine.

Trois architectes ont répondu et après étude des documents fournis et demande de pièces complémentaires, le Cabinet BALDUINI de Lons le Saunier s'avère être le mieux placé.

Le montant prévisionnel des travaux est fixé à 160 000 €, l'accompagnement du Sidec à 11 160 €, l'architecte à 21 210 € pour la partie Maîtrise d'Oeuvre et études préalables, la commune est maître d'ouvrage, le tout est subventionnable à 80% maximum.

Le projet se décompose en deux phases bien distinctes. 2017 sera consacrée au montage du programme pour la partie dossier financier, choix des entreprises et études préalables (sous-sol, salinité des eaux, forages...). Les travaux débuteront en 2018.

Nous terminerons ce projet par l'embellissement des abords du monument et l'organisation de la place afin de mettre en valeur ce patrimoine et privilégier le cadre de vie aux habitants.

## Un été très animé nous attend.

L'inauguration des vitraux est prévue le **dimanche 21 mai**. A partir de 16h30 vous pourrez rencontrer M.TATRE (Maître Verrier), une rencontre intimiste afin de découvrir son métier, et la conception des nouveaux vitraux .

A partir de 17h, la municipalité vous propose un concert gratuit dans l'église avec l'écho de la Serre, suivi d'un apéritif municipal.

**Tour de France de l'Agroécologie les 6-7 et 8 juillet** : A l'été 2017, pendant 3 mois, plus de 200 personnes sillonneront la France, à vélos et en bus, et s'arrêteront dans 30 villes/villages dont Sermange, pour rencontrer des porteurs de projet, des agriculteurs, des acteurs de la filière, et bien sûr pour passer de bons moments autour des produits et coutumes de nos terroirs.

Sermange avec le soutien de Jura-Nord va accueillir la 8eme étape. C'est une manifestation d'ampleur nationale avec des conférences et formations, des concerts et soirées à thème, des visites de sites, un restaurant à disposition....

L'organisation et la commune sont à la recherche de bénévoles et d'hôtes pour héberger les 12 organisateurs, si vous souhaitez y participer, merci d'avance de vous inscrire en Mairie. Nous vous tiendrons informés rapidement.

Denis GOMARD a démissionné du Conseil Municipal le 14 février dernier. Son éloignement ne lui permettait plus d'assurer ses fonctions d'adjoint et ses différentes délégations. Le Conseil a décidé de laisser le poste de 3ème adjoint vacant et pourra donc être repris à n'importe quel moment en fonction des besoins de la commune. Je remercie sincèrement Denis pour tout le travail accompli pendant 3 ans.

C'est avec une grande brutalité que nous avons appris le décès de Michel BERNARD, dit Targuy. Membre très actif de la commission des bois, il ne comptait pas ses heures pour la commune et ses habitants, avec une générosité exemplaire et une aide précieuse et sans faille dans la gestion des bois. Un arbre du souvenir sera planté très prochainement en son hommage.

Le printemps arrive bientôt, en tout cas dans le calendrier! Il est rappelé l'importance de tailler vos haies à proximité des voiries et trottoirs afin de n'occasionner aucune gêne. Les arbres sont aussi concernés, c'est ce qui avait été la cause du gros dysfonctionnement de l'éclairage public en début d'année. Tout dégât sur le réseau électrique ou la voirie sera facturé aux propriétaires concernés.

# Conseil Municipal du 21 février 2017

**Présents** : BENESSIANO Michel - BERNARD Christiane - BUCHWALTER Denis - COULON Patrick - GIRARDOT Jean-Pierre - ROBERT Stéphane - VUILLEMENOT Claude - VUILLEMENOT Patrice.

**Absente** : L'HUILLIER Claire.

•Mr Stéphane ROBERT a été nommé secrétaire. Séance ouverte de 20h35 à 22h50.

## ❖ Désignation du correspondant défense

Le Maire explique que suite à la démission de Mr Denis Gomard, il convient de désigner un nouveau correspondant défense.

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité, et après en avoir délibéré : DESIGNÉ** en qualité de correspondant défense :

► Monsieur **Jean-Pierre GIRARDOT**, conseiller municipal,

## ❖ Désignation d'un délégué suppléant au sein de la Commission d'appel d'offres

Vu les articles 22 et 23 du code des marchés publics,

Considérant qu'à la suite de la démission de Mr Denis Gomard, il convient de désigner un nouveau membre suppléant au sein de la commission d'appel d'offres et ce, pour la durée du mandat.

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité, et après en avoir délibéré :**

**DESIGNE Mr Patrice VUILLEMENOT** en tant que délégué suppléant au sein de la commission d'appel d'offres en remplacement de Mr Denis GOMARD.

**RAPPELLE** la composition de cette commission :

► Délégués titulaires : **Claude VUILLEMENOT – Jean-Pierre GIRARDOT – Christèle BEUQUE**

► Délégués suppléants : **Christiane BERNARD – Patrick COULON – Patrice VUILLEMENOT**

## ❖ Travaux ONF – Année 2017

• Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le devis de travaux proposé par l'ONF pour l'année 2017.

Le devis se décompose comme suit :

• Travaux sylvicoles dans les parcelles 1 – 1r – 3r – 20r et 26r **TOTAL: 5 526.20 € H.T.**

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité : ACCEPTE** l'intégralité du devis concernant les travaux sylvicoles 2017 présenté par l'ONF et s'élevant à 5 526.20 € H.T

## ❖ Achat d'un photocopieur pour la mairie

Monsieur le Maire explique que le photocopieur de la mairie est obsolète et qu'il convient de le remplacer.

Trois sociétés ont été consultées afin de présenter des devis concernant un photocopieur couleur équipé d'un scanner et des fonctions nécessaires à une utilisation en mairie.

Monsieur le Maire présente les différents devis pour de l'achat, de la location et le coût des contrats de maintenance.

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité, après en avoir délibéré et avoir examiné les différentes offres :**

**ACCEPTE** de procéder à l'achat d'un copieur pour le secrétariat de mairie afin de remplacer le copieur actuel.

**ACCEPTE** le devis de la société Avenir Bureautique d'un montant de 3 600 € H.T. pour l'achat d'un copieur Konica Minolta C227.

**DECIDE** de confier la maintenance de ce copieur à la société Avenir Bureautique. Le contrat comprend la fourniture et la pose des pièces détachées, la main d'œuvre, les déplacements et la fourniture de consommables, une intervention sous 4 heures ouvrées maximum, le prêt de matériel en cas de retour atelier et le dépannage téléphonique.

**PRECISE** que le coût de cette maintenance est fixé à : 0.005 € H.T. la copie nb et 0.06 € H.T. la copie couleur

## ❖ Nettoyage exceptionnel de la Maison Commune

• Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'il avait été décidé lors de la précédente réunion de faire réaliser un nettoyage total de la Maison Commune par une société spécialisée.

Il présente les deux offres reçues après visite et état des lieux :

- ENETT: 1 260 € T.T.C.

- S.N.S. : 1 440 € T.T.C.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

**ACCEPTE** le devis de la société ENETT d'un montant de 1 260 € T.T.C.

# INFOS COMMUNALES

- Prochain Conseil Municipal les jeudi 16 mars et jeudi 13 avril
- Si vous souhaitez participer à la tenue du bureau de vote, n'hésitez pas à vous inscrire en Mairie.  
**Elections présidentielles** : dimanche 23 avril et dimanche 7 mai de 8h à 19h.  
**Elections législatives** : dimanche 11 et 18 juin de 8h à 18h.
- La commune est à la recherche de bénévoles pour l'arrosage des fleurs, si vous êtes intéressés, merci de vous faire connaître en mairie.
- Attention aux ramassages des ordures ménagères suite aux jours fériés  
Pour rappel, le jour de collecte du jour férié est décalé au lendemain et chaque jour suivant aussi jusqu'au samedi.  
Le lundi 17 avril est férié : La collecte du vendredi se fera le samedi.  
Le jeudi 25 mai est férié : La collecte du vendredi se fera le samedi.



***Emmanuel Bemer sera en concert à domicile à Sermange chez Claire Chantefoin samedi 11 mars à 20 h 30. Il sera accompagné par Nicolas Arnoult (à l'accordéon). Le concert sera suivi d'un buffet partagé.***

***Réservation indispensable*** (nombre places limitées)

*par mail à l' Oreille en fête : [contact@oreille-en-fete.fr](mailto:contact@oreille-en-fete.fr)*

*par tél auprès de l'accueillante :*

*Claire Chantefoin 03 84 81 04 14 / 06 24 46 69 68*